

FACULTÉ
MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, SCIENCES DE LA SANTÉ
Université Catholique de Lille 1875

Formation Soins Infirmiers (IFSI)

Parcours spécifique dédié aux aides-soignants

Diplôme d'État – Rentrée Septembre 2027

Vous justifiez de 3 ans d'expérience en tant qu'aide-soignant ? Vous pouvez accéder directement à la 2e année de formation en soins infirmiers.

Contact : Sebastian Gajewski
sebastian.gajewski@univ-catholille.fr
03 28 36 16 84

www.fmms.fr
@fmmslille

Le métier d'infirmier est une profession paramédicale dont l'activité est de dispenser des soins de natures préventives, curatives ou palliatives. Son domaine d'intervention se situe dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire dans différents secteurs : hospitalier, médico-social, libéral, santé publique (entreprise, scolaire, crèche, domicile, IME, EHPAD...).

Un parcours spécifique permettant aux aides-soignants d'accéder directement à la 2e année de formation en soins infirmiers a été introduit par l'arrêté du 3 juillet 2023 concernant le Diplôme d'État d'Infirmier.

DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

DIPLÔME CONFÉRANT GRADE DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

VENEZ NOUS RENCONTRER

Inscriptions sur **fmms.fr**

Réunion d'information :
6 octobre 2026 à 14h
Webinaire :
1er décembre 2026 à 12h

DATES CLÉS

- Ouverture des candidatures : **5 octobre 2026**
- Clôture des candidatures : **14 décembre 2026**
- Épreuves écrites : **13 janvier 2027**
- Épreuves orales : **du 13 au 15 janvier 2027**
- Résultats d'admission : **25 janvier 2027 à 9h**
- Confirmation des inscriptions : **4 février 2027**
- Entretien de positionnement 1 : **du 15 au 26 février 2027**
- Parcours spécifique : **du 15 mars au 4 juin 2027**
- Entretien de positionnement 2 : **du 9 au 23 juin 2027**

POUR QUI ?

- Candidats justifiant d'une expérience de **3 ans minimum (temps plein)** en tant qu'aide-soignant(e) sur les 5 dernières années
- S'être porté volontaire et avoir manifesté par un engagement écrit la volonté de s'inscrire dans un parcours raccourci et intensifié dénommé **« parcours spécifique »**
- Être **financé et accompagné par son employeur** pour suivre ce dispositif se traduisant par un accompagnement soutenu au cours des **27 mois de formation (3 mois + 24 mois)**

OBJECTIFS

- **S'approprier** l'ensemble des soins infirmiers selon les besoins biopsychosociaux des patients ou des groupes de personnes confiés à l'infirmier
- **Évaluer** l'état de santé des patients
- **Déterminer** et **assurer** la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers
- **Prodiguer** les soins infirmiers et dispenser les traitements médicamenteux dans le but de maintenir la santé ou de la rétablir et de prévenir la maladie

TARIFS

- Financement par l'employeur : **3 900€**
- Frais fixes : **92€**
- Frais de sélection professionnelle continue : **95€**

Cette estimation n'est pas contractuelle. Les frais sont calculés sur la base 2026/2027 et peuvent varier.

ÉPREUVES D'ADMISSION

- Une épreuve écrite notée sur 20 points d'une durée totale de 1 heure, répartie comme suit :
 - > Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social, de 30 minutes et notée sur 10 points ;
 - > Une sous-épreuve de calculs simples, de 30 minutes et notée sur 10 points.
- Un entretien de 20 minutes noté sur 20 points portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (entretien ou épreuve écrite) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20 sur 40 aux épreuves.

Région Hauts-de-France

Bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

PROGRAMME

Suite à la réussite des épreuves de sélection, **le parcours spécifique se déroule sur 3 mois :** avril, mai & juin 2027 pour une rentrée en 2e année de soins infirmiers en septembre 2027.
Le parcours est composé de 7 semaines de formation théorique et 5 semaines de stage.

A l'issue des 3 mois de parcours spécifique, une attestation de validation de sa formation est délivrée et permet d'intégrer la formation en soins infirmiers en 2e année.

Si le parcours spécifique n'est pas validé, le candidat peut tout de même intégrer l'IFSI en première année.

CANDIDATURES JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2026

au-delà de cette date, merci de nous contacter

1. Créer un compte sur l'espace admission **espaceadmission.univ-catholille.fr**, puis choisir IFSI - Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé
2. Téléverser les documents demandés directement sur la page dédiée
 - La copie d'une pièce d'identité ;
 - Le diplôme d'aide-soignant ;
 - Les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestations de prise en charge
 - Un CV
 - Une lettre de motivation.
 - Une lettre d'engagement (téléchargeable sur fmms.fr)
3. Suivre l'évolution de votre dossier directement en ligne sur votre compte

SESSION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

Il est possible de faire une préparation aux épreuves de sélection en lien avec votre futur projet professionnel dans notre établissement. La préparation aux épreuves de sélection compte 2 sessions et permet d'accueillir 50 participants. Il est vivement recommandé de participer à l'ensemble des 2 sessions.

50 PLACES DISPONIBLES

PROGRAMME

Session 1 : vendredi 4 décembre 2026 (session de 3h30) de 9h à 12h30
- Accueil
- Atelier de calculs simples
- Atelier de rédaction

Session 2 : mercredi 6 janvier 2027 (session de 7 heures) de 9h à 17h
9h/12h30 :
- Mise en situation de l'épreuve de calculs simples, suivie d'une régulation
- Mise en situation de l'épreuve de rédaction, suivie d'une régulation
- Présentation des attendus de l'épreuve orale

13h30/17h :
- Mise en situation / Simulation de l'épreuve orale

CONDITIONS D'ACCÈS
- Une inscription préalable aux épreuves de sélection dans notre IFSI

FRAIS DE SCOLARITÉ
Les sessions préparatoires sont **gratuites** sous réserve de l'inscription aux épreuves de sélection dans notre IFSI.

DOSSIER
- CV
- Lettre de motivation
- Carte d'identité recto/verso
- Lettre d'engagement (voir annexe)
- Diplôme d'aide-soignant
- Attestation de l'employeur justifiant les trois années d'exercice
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur

ENVOI DU DOSSIER avant le 14 décembre
> par mail à sebastian.gajewski@univ-catholille.fr
> Par courrier à FMMS Campus Humanicité
2 rue Théodore Monod - CS 40911 - 59465 LOMME CEDEX

Le parcours spécifique d'accès en 2e année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants est proposé par plusieurs IFSI du Nord et du Pas-de Calais engagés dans le dispositif (Croix-Rouge Compétence Lens, FMMS, ISEFORM et Valentine Labbé).

Le nombre de participants à la session de formation est compris entre 10 et 15. Si le nombre de participants est inférieur à 10, la session doit être annulée. Si vous êtes sur liste complémentaire ou si la session est annulée (moins de 10 participants), vous pourrez être réorienté(e) vers un autre IFSI engagé dans le dispositif.
Vous aurez toutefois la possibilité de rejoindre l'IFSI de la FMMS / Institut Catholique de Lille dès la 2e année de formation après le parcours spécifique de 3 mois.

Université Catholique de Lille 1875

Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé

CAMPUS VAUBAN
60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille Cedex
03 20 13 41 30

CAMPUS HUMANICITÉ
2 rue Theodore Monod
CS 40911 - 59465 Lomme Cedex
03 28 36 10 10

fmms@univ-catholille.fr

www.fmms.fr

@fmmslille

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Communication FMMS - Studio graphique UCL - Septembre 2026 - Photos : David PAUWELS - Document non contractuel